

SAUVEGARDER PARTAGER

C'est la même rengaine chaque année : les fonctionnaires travaillent moins que les salariés du privé. Pour François Ecalte, président de l'association Fipeco, plusieurs raisons expliquent cette différence avec le secteur privé.



Par **Sarah Younan**

Journaliste Business

Publié le 23/01/2024 à 18h24 & mis à jour le 24/01/2024 à 14h51



Ecouter cet article Les fonctionnaires travaillent-ils vraiment moins que les salariés du privé 00:00

Powered by Audion

Il aura suffi d'un jour à la nouvelle ministre de l'Education, Amélie Oudéa-Castéra, pour créer la controverse. L'origine de la polémique ? Une petite phrase lâchée lors d'une interview sur «*la frustration*» devant «*les paquets d'heures non remplacées des enseignants*» qui l'ont poussée à scolariser ses enfants dans le privé. De quoi relancer un vieux débat : les fonctionnaires travaillent-ils moins que les salariés du secteur privé ?

A la lecture de la dernière étude de l'association "Finances publiques et économie" (Fipeco), le débat n'est pas si simple à trancher. Oui, la durée annuelle de travail à temps complet dans la fonction publique en 2022 est inférieure (1 606 heures en moyenne en excluant les enseignants) à celle dans le secteur privé (1 699 heures). Mais à peine en dessous de la durée légale de travail (1607 heures).

En intégrant les enseignants à l'analyse, le constat est sensiblement différent. Selon la direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail (Dares), la durée annuelle de travail à temps complet descendait à 1 556 heures en 2022 en les incluant. Pour un écart de 8,4% avec les salariés du secteur privé.

Mais comment expliquer cette différence de temps de travail entre le public et le privé ? Certainement pas par une durée hebdomadaire inférieure dans le public, puisqu'elle y est d'environ 39 heures, comme dans le privé. Pour trouver une explication, c'est du côté des congés et des absences qu'il faut regarder.

Plus souvent en vacances

Après le salaire, les congés sont le nerf de la guerre au travail. En moyenne, les fonctionnaires possèdent 33 jours de congés et de RTT (38 dans les services de l'Etat, 32 dans les collectivités locales et 28 dans les hôpitaux) contre 26, toujours en moyenne, pour les salariés du privé (25 dans les entreprises de 1 à 9 salariés contre 32 dans celles de 500 salariés et plus). Une disparité qui s'explique par une organisation du travail plus atypique chez les fonctionnaires : 33% travaillent le dimanche contre 18% des salariés du privé et 13% travaillent de nuit dans le public contre 10% dans le privé.

Plus d'absentéisme

Côté absentéisme, au cœur de **la polémique Oudéa-Castéra**, François Ecalte observe des «*phénomènes de résistance dans la fonction publique*». L'ancien magistrat de la Cour des comptes, citant le rapport de 2023 sur l'état de la fonction publique, observe une hausse, depuis 2019, des **absences pour raison de santé dans le public** - 14,5 jours par an en 2022, dont 10,2 dans la fonction publique d'Etat, 17,1 pour les collectivités locales et 18,1 pour les hôpitaux - quand ces arrêts de travail se sont stabilisés à 11,7 jours d'absence dans le privé cette même année.

Et rappelle qu'en vue d'harmoniser le temps de travail, la Cour des comptes recommande dans son bilan d'étape de la loi de transformation de la fonction publique, publié en novembre 2023, «*la suppression des régimes dérogatoires à la durée légale du travail existants dans la fonction publique territoriale, mais aussi dans certains services de l'Etat*».